



acteurs, débats, événements

Emploi et chômage

■ Emplois francs : « goutte d'eau et effet d'aubaine » pour la CGT

La CGT a fustigé, le 1^{er} août, le « manque d'envergure » des emplois francs et « un effet d'aubaine de plus pour les entreprises », qui bénéficieront d'une incitation financière à l'embauche d'un jeune issu des quartiers sensibles. Ce dispositif expérimenté dans 10 villes consiste en une aide de 5 000 € à une entreprise qui embauche en CDI un jeune de moins de 30 ans, résident d'une ZUS. Le syndicat souligne que « les emplois francs ne dérogent pas à la philosophie vieille de 30 ans des aides et incitations aux entreprises », évaluées à « 200 milliards d'€ » pour un « effet désastreux sur l'emploi et les salaires ». Il appelle le gouvernement à mener une politique de « création d'emplois stables et pérennes, de qualité, accessibles aux jeunes avec des perspectives d'évolution et de formation » (avec l'AFP).

Politique sociale

■ Réforme du financement de l'IAE : Coorace restera vigilante

Coorace, fédération nationale de l'économie sociale et solidaire, souligne les

« avancées » de la réforme du financement de l'insertion par l'activité économique (IAE), annoncée par Maignon le 1^{er} août, sur la base des recommandations du Conseil national de l'IAE (v. l'actualité n° 16400 du 2 août 2013). « Ces recommandations tenaient largement compte des préconisations portées par Coorace en lien très étroit avec la Fnars et Emmaüs », souligne la fédération. « Malgré ces avancées certaines », Coorace dit « rester fortement préoccupée par la défense des structures qui, malgré les augmentations des budgets alloués au secteur, pourraient se trouver en difficulté suite à la réforme. La fédération veille aujourd'hui à ce qu'aucune entreprise, quels que soient sa taille et son type de conventionnement, ne puisse être perdante à l'issue de la réforme ».

Retraite

■ Pas de « réforme brutale », selon Marisol Touraine

La ministre des Affaires sociales, en charge du dossier des retraites, a affirmé, le 2 août, que la réforme ne serait « ni brutale » ni d'effet immédiat pour ceux qui s'apprentent à partir. S'agissant du contenu de la réforme, Marisol Tou-

raine, qui a été reçue le 31 juillet à Maignon et le lendemain à l'Élysée, a répété que les différentes options étaient « toujours l'objet de discussions ». Elle a rappelé que le gouvernement allongerait la durée de cotisation mais ne toucherait pas à l'âge légal. Au sujet d'une éventuelle augmentation de la CSG, pour combler le déficit des régimes de retraite, la ministre a indiqué que c'était une « option qui a assuré une forte cohérence » (avec l'AFP).

■ La CGT juge possible de financer de « bonnes retraites » dès 60 ans

La CGT a estimé, le 1^{er} août, qu'il était « possible de financer de bonnes retraites » dès 60 ans en taxant davantage le capital et elle a appelé à nouveau à participer à la mobilisation du 10 septembre. La centrale s'est déclarée opposée à une augmentation de la CSG. Elle juge que cela dégraderait « encore davantage le pouvoir d'achat des actifs et des retraités ». Le syndicat a rappelé ses revendications: retour à la retraite à taux plein à 60 ans, calcul de la pension sur les dix meilleures années, taux de remplacement de 75 %. Le projet de loi sera présenté en Conseil des ministres le 18 septembre (avec l'AFP).